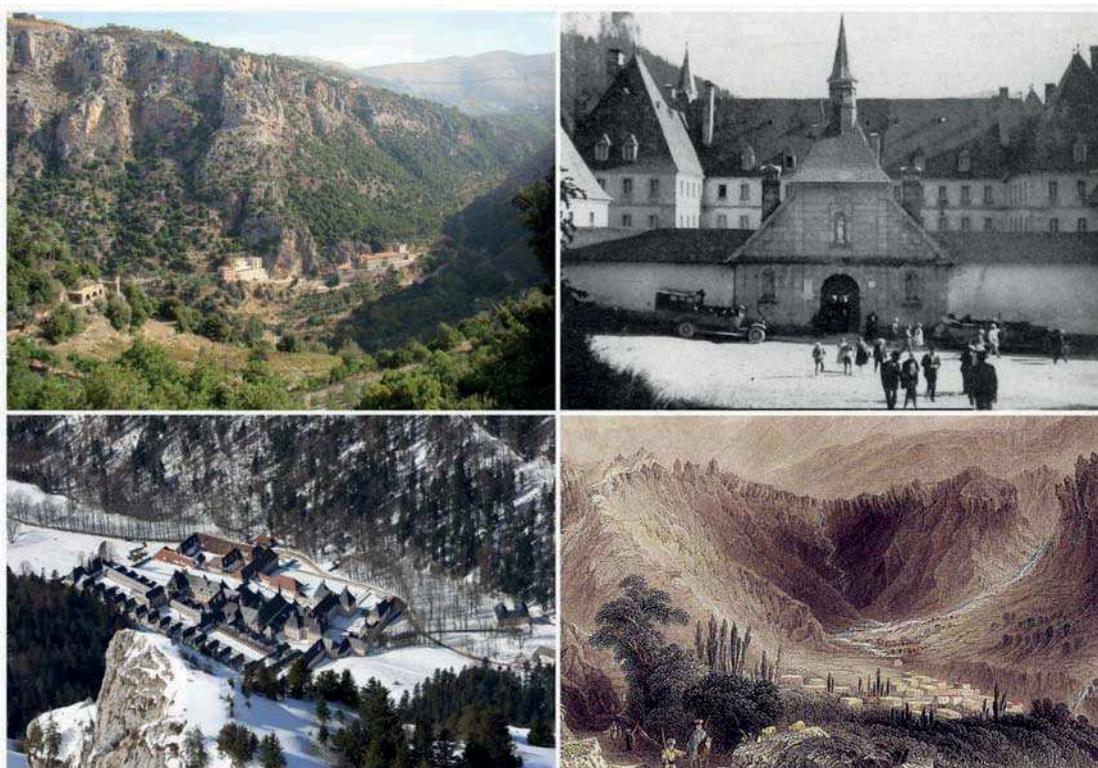


Thèse de doctorat de géographie

**PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION
DES SITES RELIGIEUX DANS LES ESPACES PROTEGES
DE MONTAGNE :**

LA GRANDE-CHARTREUSE (PREALPES FRANÇAISES) ET LA VALLEE DE
LA QADISHA-FORET DES CEDRES DE DIEU (NORD-LIBAN)

Justine Pasquier



Composition du jury :

Mme J. Adjizian-Gérard, Maître de Conférences, Université Saint-Joseph Beyrouth	Co-directrice
M. F. Balanche, Maître de Conférences, Université Lyon 2	Rapporteur
M. J.-J. Delannoy, Professeur, Université de Savoie	Directeur
M. G. Fumey, Professeur, Université Paris IV, Sorbonne	Examineur
M. C. Gauchon, Professeur, Université de Savoie	Co-directeur
M. R. Maire, Directeur de recherche, Université de Bordeaux Segalen	Rapporteur
M. P. Marty, Professeur, Université de la Rochelle	Rapporteur

Résumé :

La recherche menée dans le cadre de cette thèse a pour objet de comprendre et analyser les dynamiques émanant de la relation patrimoine religieux /espaces de montagne protégés (patrimoine naturel) en réinterrogeant la persistante rupture nature-culture et les significations du sacré dans le contexte patrimonial. Il s'agit aussi d'appréhender la nature et la signification des « lieux et bâtiments religieux », ainsi que leur rôle dans les processus de patrimonialisation et de réappropriation des espaces de montagne par les différents acteurs du territoire.

Cette thèse de géographie s'inscrit dans la réflexion actuelle de redéfinition des missions des Parcs naturels et dans le mouvement de promotion de la notion de « paysage culturel » par les instances internationales : ainsi est-on amené à repenser la place des patrimoines architecturaux, historiques et culturels au sein des Parcs. La protection des bâtiments religieux au titre des monuments historiques et leur valorisation touristique ont modifié la nature des liens qui s'étaient établis entre les populations et les « lieux religieux ». Cette récente évolution constitue un cadre particulièrement pertinent pour l'étude des rapports entre les sociétés locales, les visiteurs et les lieux constitués en ressources patrimoniales culturelles et naturelles. Le site du monastère de la Grande-Chartreuse (Parc naturel régional de la Chartreuse), la vallée de la Qadisha et la forêt des Cèdres de Dieu (Nord-Liban) sont apparus comme des terrains riches permettant de mener à bien cette recherche doctorale qui mêle géographie culturelle et espaces montagnards. La mise en regard des formes de protection et de classification existantes (Patrimoine mondial de l'Humanité, UNESCO) mais dont les modalités de gestion diffèrent nous a amenée à prendre la mesure de contextes de patrimonialisation dans des milieux géographiques différents afin de retravailler la notion de patrimonialisation et la façon dont elle se traduit.

L'approche qualitative a été privilégiée pour répondre à cette problématique. Cette recherche s'appuie ainsi sur la chrono-systémique, l'analyse de la littérature viatique et d'une collecte de données (rapports officielles, législations, cartographie, relevées de terrains, interviews etc.).

Mots-clés :

Patrimoines religieux, naturel et culturel – patrimoine mondial de l'humanité – espaces protégés de montagne – paysage culturel – tourisme culturel et religieux – littérature viatique – sacré.

Abstract:

The aim of this research is to analyse and understand relationships between religious heritage and mountain protected areas (natural heritage). This research highlights the persistent boundaries between natural and cultural heritage and the meaning of the sacred in the heritage process.

The meaning of "religious spaces, places and edifices" and the relationships between heritage / society / mountain areas and granting of heritage status have been studied.

Recently, Natural Parks develop new missions and are interested by the "cultural landscape" concept developed by international authorities (e.g. UNESCO). What are the meaning and the significance of cultural and religious heritage in mountain protected areas?

Legislations and tourist promotion modify habits and activities of population in religious places. How to explain this evolution? What are the new activities? What are the consequences on the space organization and planning?

The studied areas are the Grande-Chartreuse monastery (French Alps), the Qadisha valley and the Forest of cedars of God (Northern Lebanon).

Qualitative methodology has been chosen for this research, such as chronosystemic approach, textual analysis (tourist documents and travel books) and analysis of collected data (legislations, interviews, government reports, fieldwork, maps, etc.).

Key words:

Religious, cultural and natural heritage – UNESCO World heritage – mountain protected areas – cultural landscape – sacred – religious and cultural tourism – travel literature.

« Conserver un patrimoine naturel, c'est conserver un processus dans lequel le patrimoine culturel prend place via une histoire. Conserver un patrimoine culturel, c'est conserver toutes les conditions d'existence de ce dernier, c'est-à-dire son environnement aussi. Cette intrication des deux visages du patrimoine crée des liens moraux, sentimentaux dans un acte de transmission dont la qualité se doit d'être la meilleure possible eu égard à nos suivants ». (Régis Defurneaux, 2004, p. 94)

Contexte :

En 1965, quelques années avant la création de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972), l'ICOMOS adoptait la Charte de Venise (1964) stipulant que « chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse et leur authenticité »¹. Durant l'été 1982, la conférence mondiale des politiques culturelles organisée à Mexico par l'UNESCO annonce la « décennie mondiale du développement culturel »². La même année, la Charte mondiale pour la nature est adoptée par les Nations Unies. Dix ans plus tard, en juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement adopte la Charte de la Terre, déclaration qui avait pour objectif de faire « progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement »³.

Ces mouvements parallèles de la gestion des questions environnementales et culturelles finissent par s'entremêler au cours de la décennie 1990. Cette époque est marquée par un mouvement de promotion de la prise en compte du lien entre environnement des territoires et projets de développement culturel (projets Leader +, missions des PNR). Plusieurs auteurs ont ainsi souligné que pour qu'un projet de développement aboutisse dans un pays, il faut qu'il soit réalisé avec « la volonté des populations de ce pays et en tenant compte de son entité culturelle et de son environnement naturel »⁴.

C'est dans ce contexte de développement de la gestion « intégrée » à l'échelle mondiale que l'on observe une accélération de la création de Parcs naturels⁵, espaces de délimitation de zones naturelles à protéger, à l'intérieur desquels les politiques de valorisation patrimoniale vont connaître un fort essor. Alors que 10000 espaces protégés étaient recensés dans le monde en 1962, leur nombre a été multiplié par dix depuis quarante ans. En 2005, il existait dans le monde 108786 aires protégées toutes catégories confondues⁶.

¹ ICOMOS, 1965, *Charte Internationale sur La Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites*, p. 1.

² Tohmé G., 1992, *Développement culturel et environnement*, p.8

³ Conférence des Nations Unies, 1992, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, p. 1.

⁴ Tohmé G., 1992, *op. cit.*, p. 11.

⁵ Milian J. et Rodary E., « Les parcs nationaux dans le monde, un aperçu cartographique », in Héritier S. et Laslaz L. (dir.), 2008, *Les parcs nationaux dans le monde*, p. 42.

⁶ Héritier S. et Laslaz L. (dir.), 2008, *op. cit.*, p. 12.

Une étude sur les espaces protégés en Europe soulignait qu'en 1992, 76 des 157 parcs nationaux européens se situaient en territoire de montagne⁷. Ces espaces sont particulièrement concernés par des mesures de protection. La base de données WDPA indique ainsi 933 entrées correspondant à des espaces naturels protégés dont le toponyme contient le mot montagne.

Bien que nombreux chercheurs se soient penchés sur cette notion, les définitions de la montagne sont multiples et souvent peu précises. En 2000, un séminaire international de recherche interdisciplinaire (Atrians, Vercors) s'est tenu dans le cadre du Forum mondial de la montagne (Chambéry) dans l'objectif de réfléchir à un consensus sur la définition de la montagne, de travailler sur les fondements d'une recherche internationale sur la diversité et les similitudes de ces milieux, cela, dans le cadre de la problématique du développement durable⁸. Les montagnes se retrouvent prises entre un point de vue réaliste s'appuyant sur le postulat « *qu'elles existent en tant que telle dans la nature* » et un point de vue constructiviste qui suggère qu'elles « *ne sont jamais que des façons de désigner et d'appréhender une réalité* »⁹.

Les territoires de montagne sont ainsi marqués par différents imaginaires et perceptions et font l'objet de multiples appropriations compatibles ou non entre elles. Le choix de délimiter des zones de protection dans ces espaces de montagne relève donc d'une démarche sociale, reflet de préoccupations environnementales et sociétales liées à l'évolution des modes de vie et de la fonction de certains de ces territoires (désindustrialisation de certaines vallées, problèmes de non enneigement entraînant la fermeture des stations de sports d'hiver, l'exode rural ou au contraire la « rurbanisation »). La prise de conscience de la vulnérabilité de ces milieux de montagne fut précoce. On peut citer au début du XXe siècle, la création du Parc national Suisse (1914), la mobilisation des associations françaises tels que le Club Alpins Français ou le Touring Club de France pour une protection efficace des paysages considérés comme menacés par les aménagements (centrales hydro-électriques, ouvertures de nouvelles routes)¹⁰ ou encore, en 1908, la proposition de création d'un « *parc de conservation de la nature au-dessus de la falaise de Komarča* », en Slovénie, à l'époque de la monarchie austro-hongroise¹¹.

Actuellement, la démarche de la valorisation patrimoniale apparaît comme un moyen permettant une réappropriation de leur territoire par des sociétés parfois confrontées à une perte de repères culturels, voire d'identité. Cette démarche n'est, elle-même, pas toujours évidente et suscite parfois son lot d'incompréhensions.

C'est dans ce contexte de mise en relation des éléments naturels et culturels qu'en 1992, l'UNESCO valide le concept de Paysage Culturel censé recouvrir « *une grande variété de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel* »¹². Cette perception du territoire semble avoir fortement influencé le rapport aux patrimoines des

⁷ Richez Gérard, 1992, *Parcs nationaux et tourisme en Europe*, 421 p.

⁸ Aubertin C., « La montagne, un produit du développement durable », *RGA*, vol. 89, 2001, n° 2, p. 51.

⁹ Gerbaux F., « La montagne entre nature, histoire et sociétés », *RGA*, vol. 89, 2001, n° 2, p. 23.

¹⁰ Gauchon, C., 2002, « Les sites naturels classés entre 1906 et 1930 dans les Alpes du Nord », *RGA*, tome 90, n°2, p. 16.

¹¹ Gauchon, C., 2008, *Une montagne emblématique aux multiples enjeux : le parc national du Triglav (Slovénie)*, in Héritier S. et Laslaz L. (dir.), 2008, *op. cit.*, p.100.

¹² UNESCO-ICOMOS, 2009, *World Heritage Cultural Landscapes*, p. 9.

différentes structures, responsables d'espaces protégés, qui paraissent s'être appropriées cette vision du paysage. Alors qu'au cours des années 1950 l'idée d'un « parc national culturel » au sein du massif de la Vanoise paraissait difficilement défendable¹³, l'obligation pour les Parcs Nationaux, depuis 2010, de rédiger une charte, amène aujourd'hui les différents acteurs à réfléchir aux caractéristiques de leur territoire, et par conséquent à prendre en compte la dimension sociale de l'espace naturel protégé.

En Savoie, la fin de la décennie 1980 a été marquée par un mouvement de mise en valeur des édifices religieux du département ayant abouti à la création du Pays d'Art et d'Histoire Maurienne-Tarentaise, se superposant en partie au Parc National de la Vanoise, et s'étendant aujourd'hui sur le Val d'Arly et le Beaufortain. Les sites valorisés et ouverts aux touristes étaient pour la plupart classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. D'autres, délaissés ou oubliés, semblaient n'avoir aucune valeur aux yeux des responsables politiques alors que des associations du patrimoine se battaient pour les conserver en l'état ou obtenir des financements pour des menues restaurations. Cette action découle d'une politique plus globale de valorisation culturelle à l'échelle nationale où les édifices religieux apparaissent comme 1^e/ des objets d'expérimentations de programmes de valorisation du patrimoine (qui seront ensuite développés sur d'autres éléments) 2^e/ comme des objets symboliques vecteurs de sacralité(s) 3^e/comme des objets complexes à appréhender du fait de leur nature (religieuse), de leur histoire (périodes de « oubli » et d'oubli), de leurs usages (tourisme, offices religieux, muséification, dé-consécration).

Terrains :

Deux terrains nous sont apparus comme suffisamment riches pour observer l'évolution des relations sociétés/patrimoines religieux, pour questionner la place de ces patrimoines religieux dans les espaces protégés et pour mener à bien cette recherche doctorale : 1/ Le site du monastère de la Grande-Chartreuse se trouvant dans le Parc naturel régional de Chartreuse créé en 1995 et 2/ la vallée de la Qadisha et la forêt des Cèdres de Dieu (montagnes du Nord-Liban). A la fin des années 1980, les Libanais mènent une réflexion concernant la création d'un espace protégé au sein du territoire de la vallée de la Qadisha. Proposé au début des années 1990, celui-ci aboutit, finalement, à l'inscription comme Paysage Culturel d'une partie de la vallée sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité (1998).

Objectifs et problématique :

L'ensemble du questionnement de la thèse s'inscrit dans une réflexion globale qui est celle de la relation existant entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. « *Some people may be surprised to see the pyramids of Egypt and the national park of the Galapagos Island incorporated within a single framework and inscribed on a single list* »¹⁴. « *Traditionally, the preservation of the cultural heritage and the conservation of nature have been regarded as two quite different problems* »¹⁵. Bien que l'UNESCO se soit targuée de les avoir rassemblés en 1972 sous le terme de « patrimoine mondial », ces deux aspects du patrimoine sont restés

¹³ Mauz I., 2002, « Comment est née la conception française des parcs nationaux ? », *RGA*, tome 90, n°2, p. 37.

¹⁴ Batisse M., « A new partnership in the making », *Le Courrier de l'UNESCO*, Août 1980, p. 5.

¹⁵ Bolla G. et Batisse M., « Nature and culture, the human heritage », *ibid.*, p.4.

divisés au sein de la Liste du patrimoine mondial sous la formes de deux types de critères (naturels et culturels) jusqu'en 2004.

Une première étape dans cette réflexion menée depuis les années 1970 a été la création du concept de « Paysage Culturel » de l'UNESCO en 1992. Or, comment expliquer que le Paysage Culturel de l'UNESCO se trouve dans la catégorie des biens culturels ? Pourquoi certaines mesures de protection ou de valorisation semblent exclure l'un ou l'autre des aspects ? Quelles dynamiques spatiales émanent de cet emboîtement de « l'environnemental » et de l' « humain » ? Du « naturel » et du « culturel » ? Ce constat relance la question de la rupture nature-culture. Bien que très controversée, elle reste persistante. A-t-elle encore du sens ? La thèse souhaite ainsi reposer la question mais en l'abordant différemment. Nous nous proposons ainsi d'aborder cette problématique sur la base de la reconstitution des processus de patrimonialisation via la méthode chrono-systémique. Autrement dit, c'est en prenant en compte le contexte de la patrimonialisation que nous pouvons déterminer les facteurs d'influence responsables de choix tranchés quant à la qualification des éléments, premièrement, comme patrimoine et deuxièmement, comme naturel ou culturel.

La recherche menée a également pour objet d'appréhender la nature et la signification des « lieux et bâtiments religieux » (chapelles de montagne, bâtiments conventuels, ermitages, grottes « sacrées »...), ainsi que leur rôle dans les processus de patrimonialisation et de réappropriation des espaces de montagne par les différents acteurs du territoire. La protection des bâtiments religieux au titre des Monuments historiques (classement, inscription) puis au titre des sites, et leur valorisation touristique ont modifié la nature des liens qui s'étaient établis entre les populations et les lieux religieux. Cette évolution constitue un cadre particulièrement pertinent pour l'étude des rapports entre les sociétés locales, les visiteurs (touristes, pèlerins) et les lieux constitués en ressources patrimoniales culturelles et naturelles, cela d'autant plus que les modalités de leur protection ont évolué de manière concomitante. Il s'agit de saisir le rôle qu'ont pu jouer ces biens patrimoniaux dans la perception des espaces protégés, et inversement, de se demander si la protection des espaces naturels a pu être à l'origine d'un nouveau regard porté sur des lieux religieux qui auraient été délaissés.

Dans ce contexte, la réflexion actuelle de redéfinition de la vocation des Parcs naturels, marquée aussi par le mouvement de promotion de la notion de « paysage culturel » par les instances internationales, nous amène à repenser la place des patrimoines architecturaux, historiques et culturels au sein de ces espaces. Comment cette imbrication s'illustre-t-elle sur le territoire ? Quelles dynamiques spatiales émanent de cet emboîtement de l'environnement et du social ? Du naturel et du culturel ?

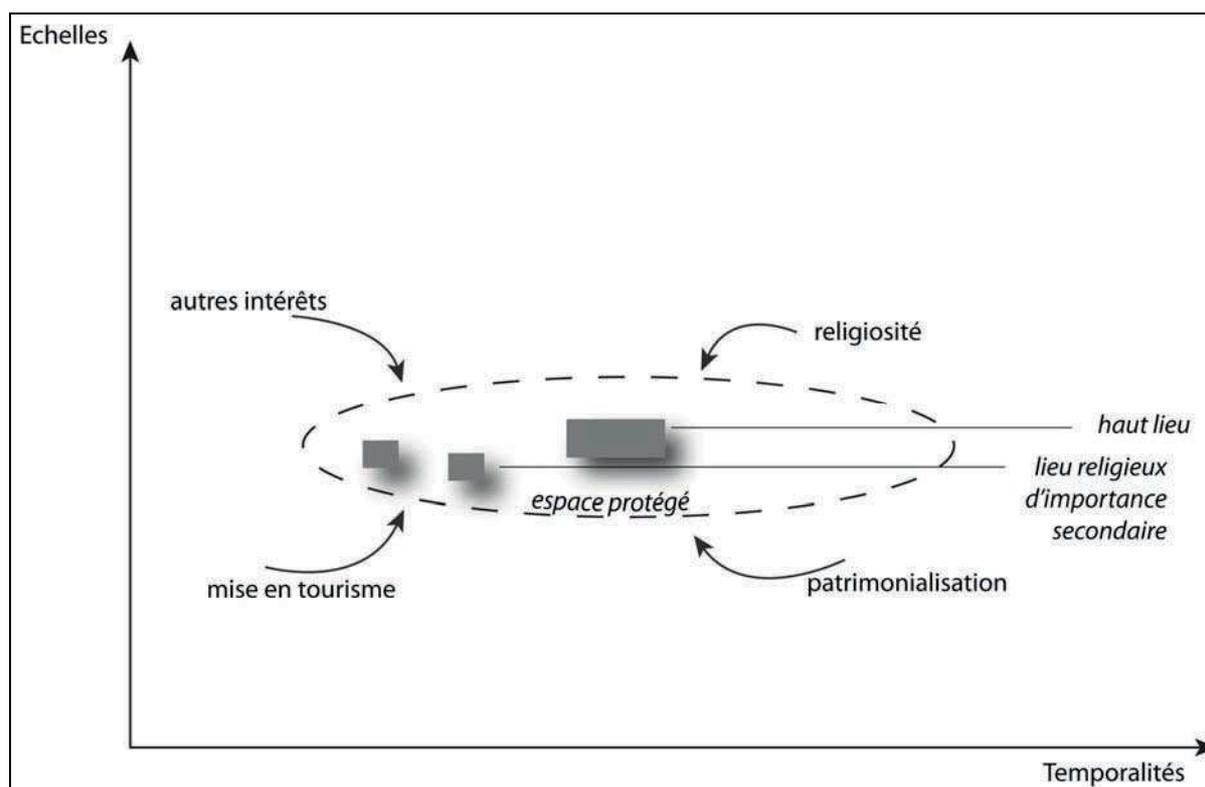


Figure 1 : Facteurs d'influence dans la relation du triptyque lieu religieux/espace protégé/ société étudié dans sa dimension spatio-temporelle-I. Cette figure représente un état de lieux avant l'analyse des terrains.

Il s'agit donc de comprendre les processus d'identification des patrimoines (i), de réfléchir à la pertinence des supports assurant leur protection et/ou leur valorisation (ii). Au-delà des statuts, on est amené à interroger les périmètres des espaces patrimonialisés et l'évolution de leurs limites (iii). Ainsi, comment les sociétés appréhendent-elles la vulnérabilité de leurs patrimoines (iv) ? Comment apprécier l'évolution du rôle des acteurs considérés comme légitimes et/ou des responsables du patrimoine (v) ?

Organisation du mémoire :

La première partie de la thèse est consacrée (chapitre 1) à un état de l'art des notions essentielles abordées et travaillées dans cette thèse : le patrimoine dans ses dimensions naturelles et culturelles, le patrimoine religieux, l'espace protégé et le paysage culturel. Des précisions épistémologiques sur les liens entre géographie et religions, ainsi que des précisions conceptuelles concernant les différents aspects pris par le sacré en montagne sont abordées dans le chapitre 2. Les terrains d'étude sont présentés dans le chapitre 3 : lieux du patrimoine ayant conservé, avec des hauts et des bas, une fonction religieuse, ces sites se trouvent au cœur des dynamiques actuelles de développement touchant les espaces protégés au sein desquels ils se trouvent.

La fréquentation ancienne des sites du monastère de la Grande-Chartreuse (chapitre 4), de la vallée de la Qadisha et de la forêt des Cèdres de Dieu (chapitre 5) a laissé de très nombreux témoignages sous la forme de récits de voyage, d'ouvrages spécialisés ou encore de guides touristiques. La seconde partie de la thèse est consacrée à l'exploitation de ce matériau

afin de reconstituer et d'analyser la co-évolution des dynamiques patrimoniale et touristique de ces sites religieux en milieu de montagne et d'observer comment elles participent à la construction de la notion de paysage culturel. Il s'agit d'étudier la manière dont les populations s'approprient ces territoires mais aussi s'en détournent, à un moment, quitte à se les réapproprier par la suite.

L'approche spatio-temporelle de la patrimonialisation et de la touristification des sites étudiés nous a amenée à nous intéresser à la question des réglementations de leur protection. Celles-ci influent fortement sur le rapport des sociétés à leurs espaces qui en retour participent à l'évolution des modalités de la protection. Alors que la Chartreuse et le Liban sont des terrains en apparence éloignés, ils bénéficient de réglementations comparables à de nombreux égards. Il est donc nécessaire de revenir sur le contexte de l'influence française sur les politiques de protection afin d'en mieux comprendre les dynamiques actuelles (chapitre 6). L'étude des enjeux liés à la sélection patrimoniale (chapitre 7) permet d'appréhender le patrimoine comme un outil géopolitique à l'origine de formes de ségrégations spatiales. Cela amène à réfléchir aux limites de la labellisation.

Enfin, ces territoires apparaissent comme des espaces doublement sacralisés (chapitre 8). Il s'agit de s'interroger sur les nouvelles formes prises par le sacré émanant des processus étudiés, la protection officielle des sites apparaissant à son tour comme une forme de sacralisation de l'espace en continuité ou en rupture avec la sacralité héritée.

Cette recherche doctorale qui mêle géographie culturelle, géographie sociale et espaces montagnards dans un cadre franco-libanais se propose ainsi de prendre la mesure de différents contextes de patrimonialisation dans des milieux géographiques distincts afin de retravailler la notion de patrimonialisation et la façon dont elle se traduit.

CONCLUSION GENERALE

A l'issue de ce travail, le Désert de Chartreuse, la vallée de la Qadisha et la forêt des Cèdres de Dieu au Liban se sont avérés des terrains pertinents pour mettre en évidence les interactions entre la patrimonialisation, la mise en tourisme, les processus liés à la protection, et la traduction de ces différentes dynamiques sur le plan spatial (figure 65).

La reconstitution des processus de patrimonialisation au regard des temporalités religieuses, touristiques, et des événements historiques en général, a révélé que ces dynamiques sont fluctuantes et non linéaires ; bien qu'interdépendantes, elles sont marquées par des rythmes différents. Les jeux d'influence qui en découlent sont créateurs de patrimoines, mais aussi de territoires. Le processus de patrimonialisation fait donc partie intégrante de la construction et de l'évolution des territoires.

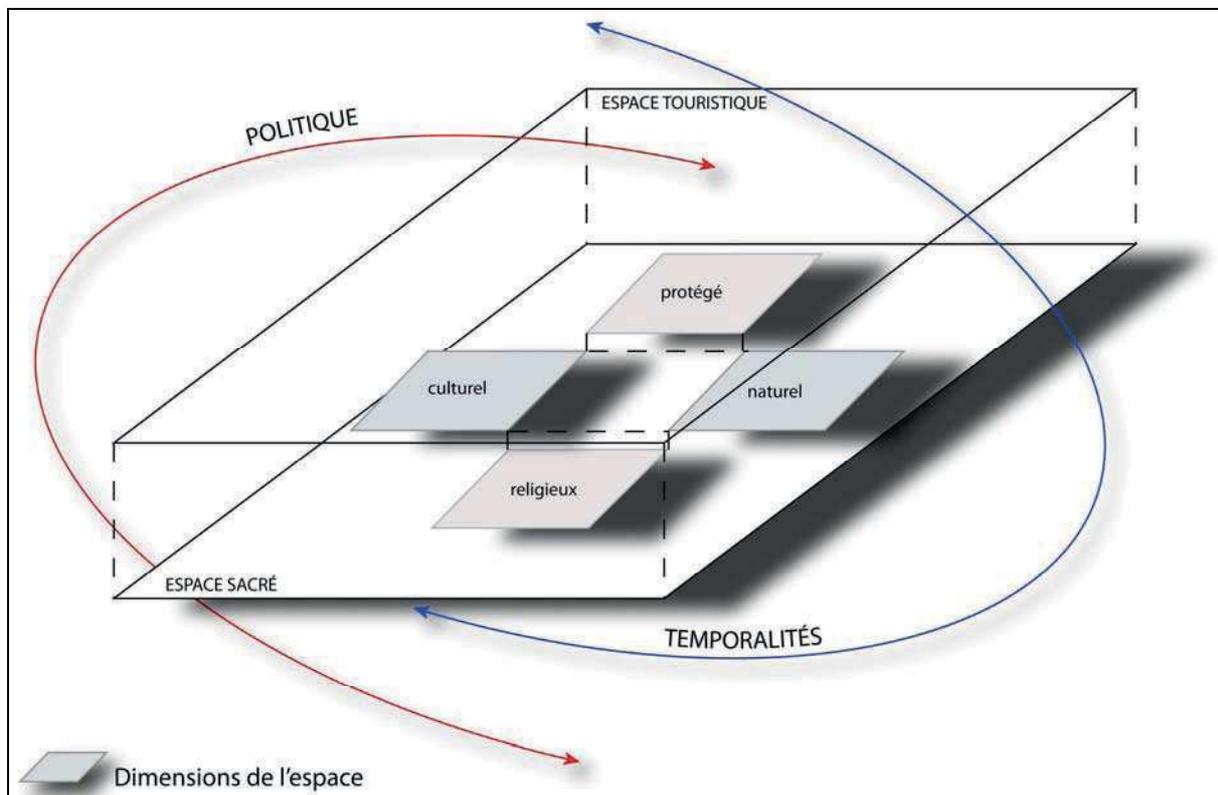


Figure 65 : Facteurs d'influence dans la relation du triptyque lieu religieux/espace protégé/ société étudié dans sa dimension spatio-temporelle-II. En réponse à l'état des lieux représenté dans l'introduction (figure 1) cette figure synthétise la réflexion qui a été menée le long de ces 8 chapitres. Les jeux d'acteurs (à finalité politique) issus de la co-spatialité (dimensions de l'espace) sont ici représentés sous la forme d'une flèche rouge. L'ensemble des dynamiques évoluant dans des temporalités sont représentées par la flèche bleue.

L'analyse a montré l'importance d'une étude sur le temps long, et de la gestation sur un pas de temps pluriséculaire d'un corpus de représentations qui aujourd'hui encore conditionnent les pratiques observées sur ces hauts lieux. A cet égard, l'approche chrono-systémique apparaît bien adaptée pour confronter les registres religieux, politiques, associatifs et touristiques sur lesquels s'est déployée la patrimonialisation d'objets tant naturels que

culturels. Cette approche intégrant les dimensions spatiale, fonctionnelle et temporelle des sites met en exergue qu'espaces religieux et espaces protégés se trouvent dans une cospatialité nourrie par le tourisme et les sacrés en lien avec la patrimonialisation. Le patrimoine apparaît alors comme un outil d'appropriation, voire de réappropriation et de développement territorial au sein d'espaces montagnards en quête d'identité. Et la notion de ressource tendant aujourd'hui à s'imposer, la méthode chrono-systémique se révèle un outil d'aide à la décision pour les acteurs de la patrimonialisation.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX APPORTS DE CETTE RECHERCHE :

I/ Le tourisme, une dynamique patrimonialisante.

L'étude des pratiques touristiques en lien avec l'accessibilité aux sites combinée à la reconstitution de la perception des visiteurs à travers le temps sur la base du discours issu de la littérature viatique a permis de mettre en avant que : (i) ces pratiques en milieu religieux sont anciennes, et (ii) ces sites ont toujours été considérés comme des ensembles répondant à la définition du paysage culturel même lorsque ce vocable spécifique n'avait pas cours. La reconstitution de la co-dynamique patrimoine-tourisme apparaît comme pertinente pour la compréhension des contextes de la prise de décisions de certaines mesures concernant les espaces étudiés : gravures sur les troncs et vol des jeunes plants en partie à l'origine de surveillance de la forêt des Cèdres dans les années 1930 ; accès interdit à la fin des années 1980 afin d'aménager un parcours de visite ; fermeture d'une partie du réseau routier près du monastère de la Grande-Chartreuse et création de la Zone de Silence.

Le tourisme est créateur de discours sur les sites qui, de manière combinée ou distincte, *soit précèdent et encouragent la patrimonialisation* : remarques sur l'état des lieux des sites (dénonciation de la coupe des arbres en Chartreuse, forêt des Cèdres abîmée, monastères délaissés...). Cela permet de mener une réflexion sur les valeurs attribuées aux sites ; *soit participent à sa diffusion et à son acceptation* : les discours sur la monumentalité et le pittoresque au XIX^e siècle et au début du XX^e en sont les témoins. Nous avons montré que certains de ces discours étaient remobilisés selon le contexte. En témoigne la relance de la valeur de la « vallée sainte » à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle après une période de délaissement.

Le corpus de textes étudié (récits de voyage, guides touristiques anciens et actuels) a aussi montré les convergences entre les pratiques des pèlerins et des voyageurs profanes, *i.e.* des touristes. Si les motivations peuvent différer, si les fonctions des sites peuvent être distinguées, on a vu que les acteurs eux-mêmes, tant religieux que laïcs, ont énormément de difficultés à séparer les deux registres d'activité, aussi bien dans leurs pratiques que dans leurs discours et dans leurs projets de développement. Les deux types de voyageurs se sont toujours mêlés, se sont influencés par les récits qu'ils laissaient, et ont ensemble concouru à donner à ces sites la valeur patrimoniale qui est la leur aujourd'hui.

II/ De nouvelles formes du sacré émanent de la valorisation patrimoniale.

Du discours des acteurs interviewés est ressortie l'idée d'une relation au territoire chargée d'affect. C'est la reconstitution de la perception des lieux religieux et de l'évolution de leurs fonctions, qui a entraîné la réflexion sur la place et le sens du sacré au sein de ces espaces. Par conséquent, l'étude du triptyque lieu religieux/ espaces protégés/ société a abouti à un essai de re-définition de la diffusion du sacré en milieu de montagne.

Pour cela, il s'agissait de prendre la mesure de la délimitation « des sacrés ». En Chartreuse comme au Liban, les limites du sacré sont fluctuantes et différentes. La fonction religieuse des sites renvoie à une dimension sacrée-religieuse. Nous avons montré comment les sites mobilisent le sacré-profane lorsque cette dimension religieuse tend à s'estomper. Ce sacré-profane peut être considéré comme une mutation du sacré-religieux influencée par un argumentaire tourné vers une dimension moins religieuse : discours sur l'esthétique des sites (forêt et monument en Chartreuse), Paysage Culturel au Liban (terrasses cultivées, forêt des Cèdres, volonté de protection de la vallée comme site « naturel »...).

III/ La place du contexte politique dans les parcours patrimoniaux étudiés.

Espaces convoités, la valeur sacrale des sites religieux ne les met pas à l'abri d'une avidité émanant à la fois de leur caractère sacré, mais aussi des autres enjeux se nouant dans leur environnement plus ou moins proche. Terrains forestiers ou agricoles, la création d'espaces protégés dans ces périmètres est source de conflits. Les bâtis devenus monuments et leur site, acquièrent une valeur ajoutée provoquant des dynamiques allant à l'encontre des règles de vie religieuse. La patrimonialisation, de même que la mise en tourisme, peut alors apparaître comme problématique. Inversement, certains acteurs du territoire réclament la patrimonialisation des sites ou d'une partie d'entre eux, afin d'en tirer (i) une ou des formes de reconnaissance qui seraient valorisables et/ou (ii) une forme de protection vis-à-vis du reste de la société.

Ces aspects abordés à différentes échelles spatiales mais aussi de jeux d'acteurs et d'enjeux ont révélé que la protection de sites tels que le Désert de Chartreuse ou la vallée de la Qadisha est perçue comme une démarche satisfaisante à l'échelle des massifs, mais problématique à l'échelle des sites. En effet, les dynamiques de valorisation des sites protégés peuvent être à l'origine (i) de gênes sonores pour les communautés religieuses, (ii) de dysfonctionnements pour les populations locales vivant *in situ*, (iii) d'incompréhensions de la part de certains acteurs comme, par exemple, les forestiers qui souhaitent exploiter le bois de la Série artistique lorsque les Chartreux étaient en exil, tandis que, pour l'Etat, le monastère en tant que Monument historique devait conserver son ornementation végétale.

La reconnaissance des sites comme patrimoines et lieux touristiques représente ainsi des enjeux d'ordre économiques, politiques et géopolitiques forts. L'utilisation ou la création de la mémoire religieuse ou encore de la « qualité » d'un paysage répondent à des attentes sociales en matière de développement territorial. Ainsi en est-il de la vallée de la Qadisha dont l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité a permis une reconnaissance officielle du caractère religieux de ce territoire et, plus officieusement, a servi

la maronisation de l'espace. De même, le Désert de Chartreuse est soumis au partage des compétences entre acteurs du Parc naturel régional de Chartreuse, acteurs travaillant en lien direct avec les Chartreux (musée de la Corrierie et par extension les caves de Voiron) et les forestiers qui se retrouvent en position médiane.

Le tri entre les objets à patrimonialiser et la définition voire la redéfinition de la nature de ces objets désignés dépendent donc de ces jeux d'influence et conflits de territoire. Les argumentaires accompagnant la création des espaces protégés sont révélateurs de la difficulté à séparer les éléments relevant du « culturel » et du « naturel ». La région de la Qadisha et le Désert de Chartreuse sont marqués par une mémoire religieuse très forte et cultivée, au sein d'espace montagnards « originaux » et reconnus comme tels par les visiteurs et/ou les scientifiques, mais dont la valeur a été subordonnée à une « dimension culturelle ». Et bien que la valeur naturelle soit aujourd'hui fortement mobilisée dans les discours officiels, c'est bien cette valeur culturelle que l'on retrouve (i) dans l'argumentaire du dossier d'inscription du site de la Qadisha et de la Forêt des Cèdres de Dieu, et (ii) dans le dossier de classement (1985) des abords du monastère de la Grande-Chartreuse.

IV/ Des espaces protégés aux limites fluctuantes.

De même que l'essence du patrimoine peut être variable, les limites des espaces protégés sont mouvantes dans le temps et leurs dilatations et rétractions spatiales sont la conséquence de ces jeux politiques et d'acteurs. Elles répondent à des logiques géopolitiques et pas seulement à une logique environnementale. On peut citer la délimitation du périmètre du Paysage Culturel de la vallée de la Qadisha qui n'intègre pas le monastère orthodoxe d'Hamatoura surplombant le *Nahr* Qadisha et qui est niché au coeur d'un spectaculaire pli anticlinal. Ce pli est généralement présenté par les guides locaux comme une « particularité » que les géographes nomment dans leur jargon un géomorphosite. Il en est de même pour le projet de Parc naturel régional à l'échelle du *cazas* de Bcharré qui s'appuie très fortement sur la dimension agricole du plateau supérieur (culture de la pomme) et qui n'inclut pas les vergers du *cazas* de Ehden bien que ce soit l'aspect de cette région qui fut le plus décrit dans les récits et autres ouvrages de voyage.

Les études menées sur nos terrains ont aussi démontré que les processus de dilatation croissante des espaces patrimonialisés, souvent mis en avant dans les recherches en géographie des patrimoines, n'étaient pas avérés dans le contexte du Nord-Liban. S'il est vrai que dans bien des cas la dilatation des espaces protégés est porteuse de conflits d'usage, la dynamique inverse peut également être observée : dans une situation politique perturbée et conflictuelle, la réponse spatiale va plutôt dans le sens d'une rétraction de l'espace protégé pour limiter les interfaces conflictuelles, par exemple entre les *cazas* de Bcharré et d'Ehden. A l'inverse, sur le site de la Grande-Chartreuse, l'alternance de protections portant sur le monument historique et sur le site naturel a abouti, au fil des décisions successives, à agrandir sans cesse le périmètre de l'espace protégé.

DES OBSERVATIONS A PROLONGER ET DES PISTES A CREUSER.

Alors que les processus de patrimonialisation sont évolutifs, leurs statuts un jour « gelés » peuvent connaître des modifications. Il faudrait assurer un suivi sur le long terme des observations menées sur ces terrains afin de voir si les positions patrimoniales contemporaines sont durables.

La création d'un Parc naturel régional sur tout ou une partie de la vallée de la Qadisha entrainerait-elle un changement dans la perception du site ou figerait-elle l'existant ? Ce type de projet peut-il dépasser les positions de *statu quo* imposées par les religieux ? Dans un souci comparatif, ces observations sur le long terme pourraient être menées sur des territoires en voie de labellisation et de protection telle que la Sainte-Baume, lieu de pèlerinage emblématique de la Provence intérieure, dans le cadre de la création d'un futur Parc naturel régional (région PACA).

Le travail sur les espaces protégés au Liban et sur la dimension naturelle mérite d'être développé plus en profondeur. Le Liban connaît depuis une dizaine d'années une recrudescence de projets concernant la protection et la valorisation de ses espaces « naturels ». Considérés par les uns comme une solution pour la paix⁸⁴² et par d'autres comme une ressource touristique, il serait intéressant d'analyser ces territoires protégés mais aussi ceux en demande d'une réglementation afin de définir ce qu'est l'espace protégé au Proche-Orient. Quels sont les facteurs de vulnérabilité et qu'est ce qui fait leur richesse ? Quelles sont les dynamiques de ces territoires ? L'aspect religieux serait également à intégrer dans la recherche. Dans un pays multi-confessionnel comme le Liban, existe-t-il des différences entre les communautés dans les démarches et prises de décisions ? Une comparaison avec la Syrie, la Jordanie ou Israël permettrait d'enrichir cette réflexion.

Alors que le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes met actuellement en place un programme de collaboration avec le Liban, il apparaît également comme un territoire intéressant à étudier. Ce parc est subdivisé en trois entités : la Cerdagne, le Capcir et le Haut-Conflent. Les Pyrénées-Orientales sont riches d'un patrimoine religieux valorisé à l'échelle du département et de la région (laboratoire de conservation et de restauration financé par le Conseil général, Agences Régionales et Départementales de Développement Touristique). Il existe plusieurs programmes de mise en valeur de ce patrimoine religieux mais ces démarches ne sont pas homogènes à l'échelle du territoire.

Plusieurs axes de recherche s'offrent à nous : (i) la question de la valorisation des sites d'un point de vue touristique à mettre au regard du travail des associations locales du patrimoine et des associations religieuses, voire des hommes d'Eglise présents *in situ*. Le travail sur les jeux d'acteurs et l'appropriation du territoire à travers ce type de patrimoine apparaît comme une piste féconde. Cela amènerait aussi (ii) à creuser la question des pratiques religieuses en milieu de montagne et particulièrement de s'intéresser à la réactivation des *aplec* (pèlerinages votifs) en travaillant sur une redéfinition de cette activité. Enfin, (iii) la tradition touristique de

⁸⁴² Abu-Izzedin F., « Lebanon, the role of the protected areas project in promoting peace », p. 174.

ce territoire est ancienne et il serait intéressant de travailler sur la perception de ces paysages d'un point de vue diachronique.

Dans la période actuelle de « redécouverte » des géopatrimoines alpins⁸⁴³ il sera intéressant de reconstruire les trajectoires touristiques valaisannes et de reconstituer la perception du paysage alpin et des entités qui le composent afin d'en saisir les dynamiques patrimoniales et touristiques. En s'appuyant sur un corpus de guides touristiques français, anglais et suisse, cette recherche permettra d'approfondir les réflexions portant sur les paysages géomorphologiques⁸⁴⁴ et sur la définition de leur valeur culturelle⁸⁴⁵. Il s'agit donc, via les géomorphosites, de continuer à explorer la problématique des relations entre patrimoine naturel et patrimoine culturel. Ce travail, qui pourrait participer à enrichir la démarche de la géographie culturelle et de la « géomorphologie culturelle »⁸⁴⁶, fera l'objet d'une recherche postdoctorale à l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne au cours de l'année 2012.

⁸⁴³ Reynard E. et al., 2011, « Les géopatrimoines alpins : vers une redécouverte ? », 15 p.

⁸⁴⁴ Reynard E., « Géomorphosites et paysages », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 2005, n°3, p. 181-188 ; Giusti C., « Introduction au numéro spécial 'Des géosites aux géomorphosites : comment décoder le paysage ? Processus géodynamiques, modèles et formes du relief, environnements passés et actuels' », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 2010, p. 123-130.

⁸⁴⁵ Panizza M. et Piacente S., *Geomorfologia culturale*, 350 p.

⁸⁴⁶ *Ibid.*